

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 24 juin 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BARRON, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON,
Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN

Membres absents excusés : (3)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par Mme METGE),
Mme LE GRAND (représentée par Mme ROLLIN)

Membres absents : (2) M. EL HASSOUNI, Mme TOLLOT

Date de convocation : 17 juin 2008

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

16 JUIL. 2008



Délibération n° : 50-2008

Objet : Transfer des immobilisations au centre d'accueil de jour Les Marronniers

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le Centre d'accueil de jour Les Marronniers, de par son statut de service médico-social, fait l'objet de l'établissement d'un budget annexe du CCAS, géré selon l'instruction budgétaire et comptable M22.

Il convient donc de transférer les immobilisations acquises avant le 1^{er} janvier 2008 pour cet établissement de l'actif du budget principal à l'actif de ce nouveau budget annexe pour les montants suivants :

- valeur d'entrée : 47 988,78 €
- valeur des amortissements réalisés au 31 décembre 2007 : 24 808,92 €

Les entrées dans l'actif du budget annexe constituent des opérations budgétaires dont les crédits ont été intégrés au budget supplémentaire 2008 du CCAS voté le 24 juin 2008 (chapitres 18, 21 et 28).

Les sorties de l'actif du budget principal sont des opérations non budgétaires.

Le Conseil d'Administration valide le transfert des immobilisations.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PUBLIÉ LE

25 JUIN 2008

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,


Françoise TENENBAUM

